AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (20)ItemJean-Baptiste André Godin à René Goblet, 18 mai 1880

Jean-Baptiste André Godin à René Goblet, 18 mai 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation3 p. (486r, 487r, 488v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à René Goblet, 18 mai 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50182

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction18 mai 1880
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireGoblet, René (1828-1905)
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméGodin exprime son regret que les fonctions gouvernementales auxquelles Goblet a été appelé l'ont privé de son concours. Il lui explique qu'Ernest Obry a plaidé dans son affaire de liquidation de la communauté Godin-Lemaire, mais qu'il est à son tour appelé à remplir des fonctions publiques au moment où va avoir lieu l'audience de son procès contre son fils. Delpech a informé Godin que Goblet est prêt à se substituer à Obry dans cette dernière affaire. Il lui explique qu'il veut être débarrassé de l'affaire, que l'audience a été fixée au 22 juin 1880, et que Tisserant a résumé l'affaire dans un travail approuvé par Obry et Delpech.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées

- Delpech, Alphonse (1821-1902)
- Godin, Émile (1840-1888)
- Obry, Ernest (1829-1906)
- Tisserant, Alexandre (1822-1896)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

486 Juine 18 Mai 1880 Cher Monsieer Goblet. I ai et autrepis fort contrarie quand ber Jonehons gonvernementales dont rous any ett investi m'ent privé des secours de note totant dans bes affaires que me restains à plaiser devant votes cour. y ai en les dons officer de Mo? Obis dans l'éhisogue de mon proces de liquidation de communaceté est noise que à don tour les fonctions quelliques me I merent, an moment on va the expell à l'aunière de la cour d'amiens, le pariste posser que mon fils m'a intent. doin to me interest me prevent qu'il rom a embetence de cette affaire a que vans acceptory me defende au lin et place de 10. Come of nous qu'il remail d'en este charge si nous m'avie, ette emprehé, Creadie his je this - heureur de nothe acceptation as il nous en hemercie. Vous davez a que ant ce proces

pursque to welpeck rared an a parte. Vous comprendres done combier y'an ha For the delive. It est pour struct to cause de suicir dont vous êtes à min de nous nontre compte et que une juriques à Defació Ahre Le Die huir mois. At Bel me hit que se le puis compter sur cons à rette saite, le discation de la plaiteire hours ette feite on 22 Juin prochain. Je noved dirai the necommendant I arheren a cotte inte. It appaire and non atat, houter les gueces sont reconner es mines en ordre A. Einserant a newerie la gaile at la discussion dans un travail qui a en l'y probation de M. M. Obry et Delprech. 20 mettrai Vailleur At Eisserant à votre disposition quant ever il cores comercinors En un mois et plus, rous acces le temps de vous prégarer de j'en croès mon expirience de notre facilité à saison les affaires. Mespère donc que, mensons mes ennice en considération vous no voudez pas qu'ils de prolongent et que

488 vous agreeres la fination au 21 juin. di vous accèdes à mon désir, ayez l'obligeance de me le faire dansir et, en moine temps d'un ariser 1/2 Belpech avant d'isi prochain, le lundi étant le jour air es règle le rols des midiences. De man cott y keris a de Defrich de metho immediatement to desire a contra trovil de ma Eister und qu'il y aura à a concerner are my mes, ce dont il Margora quarie acrès les lui aures just ionnaitre. per un des plus prochains courriers. (Dorody je vous prie, ther Bonsuier l'avourance de mes meilleurs sontiments Ending to